

## CTL du 16 juin 2015 Réforme territoriale

Le gouvernement profite de l'opportunité fournie par la réforme territoriale (loi du 15 janvier 2015) pour remettre profondément en cause l'organisation des services de l'Etat. La pression de la politique économique et budgétaire d'austérité en constitue un moteur essentiel. Le tout dans un calendrier extraordinairement contraint et au détriment d'un dialogue social pourtant si souvent invoqué.

Puis suivra la loi NOTRe en cours d'examen au Sénat qui viendra achever la réforme en répartissant notamment les compétences entre l'Etat et les différents niveaux de collectivités qui survivront à cette réorganisation.

La réforme de l'organisation territoriale de l'Etat en région, la charte de déconcentration (décret du 7 mai 2015) et la revue des missions de l'Etat apparaissent comme un plan de fusion des directions et services régionaux et une mutualisation des moyens à grande échelle.

Cette réforme constitue une double menace : contre l'unité républicaine par une régionalisation et la dissolution territoriale des administrations de l'Etat mais aussi une attaque contre les statuts particuliers comme ceux des agents de la DGFIP. Celle-ci est d'ores et déjà sous le feu des contre-réformes à travers le démantèlement en cours du réseau et des missions.

Face à ce projet, et aux bouleversements qu'il va générer sur la vie des agents de la fonction publique FORCE OUVRIERE exige le respect du Statut général et des statuts particuliers, de même que la capacité pour chaque ministre et ministère d'organiser ses services et de mettre en adéquation les missions et les moyens.

FORCE OUVRIERE rejette et condamne :

- toute mutualisation des services éloignant le service public du citoyen et accentuant la désertification des départements
- toute hypothèse de fusion de services régionaux ministériels
- l'interministérialité à marche forcée niant les spécificités des ministères , des missions et des agents
- une éventuelle gestion régionale interministérielle des agents publics ( mobilité, promotion, etc..)

FORCE OUVRIERE rappelle que le service public est le garant de la cohésion sociale et porte les valeurs républicaines et à ce titre doit être présent partout sur le territoire.

Lyon, le 16 juin 2015